

Affaires Culturelles

REF : DAC2016001

Signataire : TA/HR

Séance du Conseil Municipal du 18/02/2016

RAPPORTEUR : Magali CHERET

OBJET : Signature de la convention cadre pluripartite d'objectifs 2016-2018 entre la Ville d'Aubervilliers, l'Etat, le Département de la Seine-Saint-Denis et l'association les Laboratoires d'Aubervilliers.

EXPOSE :

Dans le cadre des dispositifs contractuels entre les Laboratoires d'Aubervilliers et ses partenaires, les relations entre les Laboratoires et les trois partenaires publics sont régies par une convention pluripartite qui définit les orientations stratégiques de la structure et ses objectifs. Elle est complétée, plus spécifiquement, par une convention bilatérale entre la Ville d'Aubervilliers et l'association.

Le document ici présenté donne le cadre de déploiement de l'activité des Laboratoires sur le territoire, conformément aux orientations stratégiques des partenaires, soit l'accueil en résidence des projets expérimentaux inscrits dans tous les champs de la création contemporaine (théâtre, danse, arts visuels, musique...). Quand un projet le requiert, les Laboratoires s'associent à des partenaires susceptibles de contribuer au processus de création, que ce soient des institutions culturelles, scientifiques, sociales, ou des personnes volontaires, en particulier parmi les habitants d'Aubervilliers.

Le souhait de la Ville d'Aubervilliers qu'il est proposé de soutenir est de pérenniser le projet artistique et culturel des Laboratoires et d'inscrire celui-ci dans la politique culturelle de la ville en favorisant les liens avec la population et les opérateurs locaux, les associations et les artistes de la Ville.

La Ville d'Aubervilliers, l'Etat et le Département de Seine-Saint-Denis conviennent de soutenir le projet artistique pour les années 2016, 2017 et 2018, proposé par les Laboratoires d'Aubervilliers par le biais d'une convention pluripartite d'objectifs.

Cette convention a pour objet de permettre la valorisation du projet d'établissement des Laboratoires, notamment en matière de résidence d'artistes, de production, de recherche, et de diffusion publique. Elle fixe des modalités d'exécution et d'évolution qui engagent les Laboratoires. Elle s'articule avec les conventions bilatérales passées entre l'association et chacun des partenaires.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'autoriser la Maire à signer la convention cadre pluripartite d'objectifs 2016-2018 entre la Ville d'Aubervilliers, l'Etat, le Département de la Seine-Saint-Denis et l'association les Laboratoires d'Aubervilliers.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 18 FEVRIER 2016

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 29

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 18 Février, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 09 février, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Meriem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme GRARE Laurence, MM KARROUMI Sofienne, CHOUDER Fethi, Mmes PEJOUX Claudine, NEDELEC Sozig, MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc. Adjointes au Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, BEAUDET Pascal, PLEE Eric, Mme DUCATTEAU Sylvie, M. WOHLGROTH Antoine, **Mme LE MOINE Sandrine**, **M. KADDOURI Nouredine**, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, MM. HAFIDI Abderrahim, LOGRE Benoît, Mme LENOURY Nadia, MM. BIDAL Damien, Rachid ZAIRI, VANNIER Jean-Yves, GARNIER Daniel Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

M. MONINO Jean-François	Représenté par :	M. DAGUET Anthony
M. BENKHELOUF Boualem	Représenté par :	M. CECCOTTI-RICCI Roland
Mme MARINO Danielle	Représentée par :	M. KARMAN Jean-Jacques
Mme KOUAME Akoua Marie	Représentée par :	M. CHOUDER Fethi
M. CHIBAH Salah	Représenté par :	Mme LE MOINE Sandrine
M. TLILI Mohamed Fathi	Représenté par :	M. RUER Marc
M. LE HYARIC Patrick ,	Représenté par :	Mme CHERET Magali,
Mme MBONDO Thérèse	Représentée par :	Mme MERCADER Y PUIG Maria
M. ROZENBERG Silvère	Représenté par :	Mme NEDELEC Sozig
Mme SIGNATE Rouguy	Représentée par :	Mme REDOUANE Wassila
M. SANON Guillaume	Représenté par :	M. KAMALA Kilani
Mme RABAH Hana	Représentée par :	M. KARROUMI Sofienne
M. SALVATOR Jacques	Représenté par :	M. GARNIER Daniel
Mme YONNET Evelyne	Représentée par :	M. LOGRE Benoit
M. AIT-BOUALI Omar	Représenté par :	M. Jean-Yves VANNIER
M. RACHEDI Hakim	Représenté par :	M. HAFIDI Abderrahim
Mme ALVES Presilya	Représentée par :	M. ZAIRI Rachid
Mme LENZI Ling	Représentée par :	M. BIDAL Damien

Absents : Mmes TLILI Leïla, MILLA Josiane,

Secrétaire de séance : M. WOHLGROTH Antoine

Direction Générale de la Vie Locale et de la Culture / Direction des Affaires Culturelles

Affaires Culturelles

REF : DAC2016001

Signataire : TA/HR

OBJET : Signature de la convention cadre multipartite d'objectifs 2016-2018 entre la Ville d'Aubervilliers, l'Etat, le Département de la Seine-Saint-Denis et l'association les Laboratoires d'Aubervilliers.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de la Maire,

Vu la délibération du 21 janvier 2016 autorisant le Maire à régler les affaires énumérées par l'article L 2122-22 du Code général des Collectivités Territoriales,

Considérant que l'Etat, le Département de Seine-Saint-Denis et la Ville d'Aubervilliers, signataires de la présente convention, conviennent de soutenir le projet artistique pour les années 2016, 2017 et 2018, proposé par les Laboratoires d'Aubervilliers, objet de la présente convention,

Considérant le souhait de la Ville d'Aubervilliers de pérenniser le projet des Laboratoires d'Aubervilliers et d'inscrire celui-ci dans la politique culturelle de la ville, en favorisant les liens avec la population et les opérateurs locaux, les associations et les artistes de la Ville,

Considérant au regard des objectifs formulés dans les conventions annuelles bilatérales précédentes, la qualité des activités artistiques et culturelles menées par l'association et sa place acquise dans le paysage local, départemental, francilien, national et international,

A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE la Maire à signer la convention cadre multipartite d'objectifs 2016 – 2018 entre la Ville d'Aubervilliers, l'Etat, le Département de la Seine-Saint-Denis et l'association les Laboratoires d'Aubervilliers.

Pour le Maire
L'adjointe Maria MERCADER Y PUIG



Reçu en préfecture le : 19/02/2016

Publié le : 19/02/2016

Certifié exécutoire le : 19/02/2016

Pour le Maire
L'adjointe Maria MERCADER Y PUIG

